



**GARE ÉTALES LE TOUQUET**

- Gare SNCF (Étales)
- Point Royal (Étales)
- Fontaine Médéric (Cucq)
- Av. de Lattre de Tassigny
- Musée
- Av. J.-L. Sanguet
- Av. de l'Hippodrome
- Mille Agréments
- Quentinovic
- Square Robert Lassus
- Mairie - Église
- Thalasso
- Mavillage

La navette Gare Étales - Le Touquet circule les week-ends, les jours fériés (horaires réservés pendant les vacances scolaires (zone B et C)) et tous les jours du dimanche (horaires réservés pendant les vacances scolaires (zone B et C)).

**MER & FORÊT**

- Collège
- Centre Atlantique
- Camping Stoneham
- Collège
- Centre Atlantique
- Armand Durand
- Hippodrome
- Clinique
- Hôtel Best Western
- Mairie-Église
- Pagnol-Canche
- Base Nord
- Thierry Sabine
- Centre Social
- Maison des Associations
- Centre Social
- Thierry Sabine
- Base Nord
- Square Robert Lassus
- Pagnol-Canche
- Hôtel Best Western
- Mairie-Église
- Poste
- Hippodrome
- Clinique
- Pagnol-Canche
- Centre Atlantique
- Armand Durand
- Collège

La navette Mer & Forêt circule les week-ends, les jours fériés, le jeudi matin et tous les jours pendant les vacances scolaires (zone B et C). Sous réserve de modification.

CIRCUIT DES NAVETTES

**AVEC LA VIGNETTE... RESTEZ ZEN !**

**TARIF DES VIGNETTES ANNUELLES :**

- ▶ **Stationnement toutes zones 65€**  
Vignette réservée aux contribuables de la commune : présentation de la dernière taxe habitation ou taxe foncière, carte grise.
  - aux artisans ainsi qu'aux professionnels des services à domicile touquettois sur présentation de justificatifs : carte grise, extrait d'immatriculation DI de l'année, extrait Kbis, document officiel comportant le code APE de la société.
- Pour tout autre renseignement, merci de nous contacter au : 03 21 06 72 72

- ▶ **Stationnement toutes zones 96€**  
Vignette réservée aux artisans et aux professionnels des services à domicile non touquettois sur présentation de justificatifs (voir liste ci-dessus).
- ▶ **Stationnement zone verte 45€**  
Vignette délivrée pour tous sans justificatif.
- ▶ **Validité de la vignette :** 12 mois à partir de la date d'achat.
- ▶ **Duplicata délivré gratuitement** en cas de changement de véhicule, erreur, vol ou perte de la vignette initiale.

**VENTE DES VIGNETTES ANNUELLES**

Les vignettes sont en vente à :  
Hôtel de ville - boulevard Galot  
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h du lundi au vendredi  
et de 9 h à 12 h le samedi  
et sur internet : [www.lesstouquettois.fr](http://www.lesstouquettois.fr)

**À PROPOS DU STATIONNEMENT PAYANT**

- ▶ **Vous êtes en zone rouge :**
  - Stationnement payant tous les jours de l'année.
  - Tarif : 2€ l'heure, les 7 premières heures, 8€ la huitième heure, 22€ le forfait post-stationnement.
- ▶ **Vous êtes en zone verte :**
  - Stationnement payant les week-ends, jours fériés, ponts, 22 mai, juillet-août.
  - Gratuit durant l'opération « Si le Touquet m'était confié ».
  - Tarif : 1€ l'heure, les 7 premières heures, 10€ la huitième heure, 17€ le forfait post-stationnement.
  - Tarif séjourné en zone verte uniquement, 17€ la journée de stationnement, GRATUIT le lendemain.

À noter : le stationnement sur les parkings entre l'Aqualud et le Centre Nautique de la Manche Serrand Lambert est gratuit les jours de marché de 9h à 14h30.

▶ **Horaires du stationnement payant :** de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h.

▶ **Nouveauté**  
À compter du 5 janvier 2020, le paiement sans contact sera disponible sur les hémiparkings et le paiement par smartphone via l'appli Capion Flowcard.

**FORFAIT POST-STATIONNEMENT**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le débassement du temps de stationnement payant ne donne plus lieu à une amende pénale. Le contributeur doit régler une redevance forfaitaire appelée Forfait Post-Stationnement (FPS). Si vous êtes redevables de ce forfait, il n'y a plus de montant déjà réglé pour votre stationnement.  
Ex. 2 h de stationnement en zone rouge = 4€ > FPS = 18€ (22-4)  
5 h de stationnement en zone verte = 5€ > FPS = 12€ (17-5)

**170 EMPLACEMENTS GRATUITS LIMITÉS DANS LE TEMPS**

- ▶ **Statio-minutes: bornes/plots détectables (vidéosurveillés)**
  - Stationnement gratuit et limité à une heure de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h, (2 heures pour les emplacements à l'aéroport et au parking réservé aux utilisateurs de la salle Bascoaterque).
  - Stationnement gratuit de 12h30 à 14h30 et de 19h à 9h.
- ▶ **Arrêts-minutes:**
  - Stationnement gratuit et limité à 15 à 30 minutes, uniquement sur les dégagements prévus à cet effet pour les véhicules de tourisme.
  - rue Saint-Jean de 10h30 à 19h du lundi au vendredi.
  - aux abords de la rue St-Jean et à Quentinovic de 9h à 19h.

● Respectez bien le temps imparti !  
● Attention: les vignettes de stationnement ne vous donnent pas le droit de stationner en illimité sur ces emplacements.

**QUELQUES RÉGLES À RESPECTER**

- ▶ **Code de la route**  
Stationnez uniquement sur les emplacements délimités au sol dans les zones payantes ou non-payantes, mais JAMAIS sur les trottoirs, les espaces réservés ou à contre-sens de la circulation, sous peine de verbalisation.
- ▶ **Civisme**  
Si un hémiparké est en panne, n'en déballez pas que le stationnement est gratuit ! Dirigez-vous vers l'hémiparké le plus proche. Signalez la panne à nos gardes urbains ou par téléphone au 03 21 06 51 02.
- ▶ **Camping-cars**  
Deux aires de service avec eau et électricité vous accueillent :  
● Centre nautique de la baie de Canche : 16€ les 23 premières heures, 1,60€ la vingtième dernière heure, taxe de séjour de 0,60€ par jour incluse.  
● Parc éoliste : 11€ les 23 premières heures, 6,60€ la vingtième dernière heure, taxe de séjour de 0,60€ par jour incluse.  
● Montant du Forfait Post-Stationnement : 17€.
- ▶ **Autocars**  
Parking dérogatoire à l'aéroport ● Déboîte minute sur le front de mer.

**STATIONNER AU TOUQUET, C'EST FACILE!**

édition 2020



**STATIONNER  
AU TOUQUET,  
C'EST FACILE!**



**VOTRE SHOPPING EN TOUTE SÉRÉNITÉ**

- STAFF-ANIMÉS, 15 30€ / PLATS, 05€ / CAFE, 45€ (cadencés - volées) gratuits mais limités à une heure de stationnement.
- AÉRIENNES (pédagogiques) gratuits mais limités de 15 à 30 minutes.

- PARKINGS DE LA PLAGE**  
  - Autoporteurs: gratuit les jours de congés de 9h à 18h30

**170 PLACES ACCESSIBLES AUX HANDICAPÉS**

- PARKING GRATUIT (AVENUE SANGUET)**
- PARKINGS MOTOS**
- TAXIS**
- AUTOCARS PARKING OBLIGATOIRE A L'AÉROPORT.**
- DEPOSE-MINUTE SUR LE FRONT DE MER**
- EMPLACEMENTS VOITURES ELECTRIQUES**

**STATIONNEMENT PAVANT**

pour tickets hebdomadaires de 9h à 18h30 et de 18h30 à 5h.

ZONE	ROUGE	VERTE
PAYANT	1€ à la fois tout de l'heure	1€ à la fois tout de l'heure
A L'HEURE	20€/7j, 7 premiers heures de la première heure	1€/1h et 47 premières heures de la première heure
TARIF SÉJOUR	17€ la première journée, gratuit le lendemain	17€ la première journée, gratuit le lendemain

**PLUS DE 7500 PLACES  
DE STATIONNEMENT  
AU CŒUR DE VILLE**